Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Me Paulette Gonneville, directrice générale adjointe de la Municipalité

QU'à sa séance ordinaire du 17 décembre 2019, le conseil de la Municipalité de Saint-Placide a adopté le Règlement numéro 2019-12-05 relatif aux noms des rues

« Ce Règlement modifie le règlement 2-83 comme suit :

ARTICLE 1 L'article 1 dudit règlement relatif aux noms de rues est modifié afin de retirer le nom de la rue Benoit désignée sous le numéro 122-11 du cadastre et désormais connue et désignée comme étant le lot 1 822 499 du cadastre du Québec; »

QUE toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet durant les heures d'ouverture du bureau municipal sis au 281, Montée Saint-Vincent à Saint-Placide.

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Saint-Placide, ce 18e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-neuf.

Me Paulette Gonneville, avocate
Directrice générale adjointe